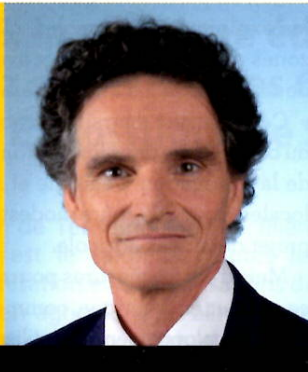


LA MÉTHANISATION À LA FERME : OUTIL DE SÉCURISATION DU REVENU DES AGRICULTEURS ET DE SOUTIEN À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Paul MOLAC

- ▶ Député LREM du Morbihan
- ▶ Membre de la commission des Lois constitutionnelles, de la Législation et de l'Administration générale de la République de l'Assemblée nationale
- ▶ Conseiller régional de Bretagne



La méthanisation est une technique ancienne qui suscite un regain d'intérêt. Durant la dernière législature, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a lancé le plan Énergie méthanisation autonomie azote (EMAA) qui visait à développer la méthanisation agricole. Ce type de méthanisation permet d'utiliser les cultures intermédiaires de valeur énergétique (CIVE) et autres couverts végétaux pour alimenter les méthaniseurs. La ration est complétée par des effluents d'élevage et des résidus d'abattoirs, voire des cultures principales. Le but était bien de favoriser la méthanisation à la ferme tout en évitant d'utiliser des terres dont la mise en culture est en priorité dévolue à l'alimentation animale et humaine. Dans un contexte de crise des prix agricoles, la production de méthane, qu'elle soit en cogénération ou en injection dans des conduites, est un moyen de sécuriser les revenus des agriculteurs. De plus, les digestats (résidus du processus de méthanisation en dehors du biogaz) qui sortent du méthaniseur sont directement assimilables par la plante, ce qui permet, au niveau agronomique, de limiter le lessivage. On voit tout de suite l'intérêt que cela suscite pour la qualité de l'eau.

Cependant, de nombreux obstacles ont dû être aplanis. Le premier concernait la fiscalité locale. Les unités de méthanisations en société (CUMA, Coop, SARL) étaient assujetties aux taxes locales même si elles n'étaient composées que d'agriculteurs. La méthanisation agricole a donc été exonérée. Ensuite, les tarifs de rachat ont été modifiés pour prendre en compte des critères agricoles comme l'introduction d'effluents d'élevage. Enfin, ces tarifs de rachat ont été allongés à une période de vingt ans au lieu de quinze.

La méthanisation agricole prend peu à peu son essor. La progression reste toutefois modeste. Plusieurs facteurs sont à incriminer. D'abord, la construction d'une unité de méthanisation demande un investissement financier important et les banques sont encore frileuses. Les pionniers ont dû adapter un matériel étranger à la méthanisation française. Cette adaptation ne s'est pas faite sans quelques problèmes qui ont parfois nécessité un réinvestissement au bout de cinq à sept ans. La création de fonds d'investissement nationaux ou régionaux pourrait être une réponse au manque de financement. En second lieu, la réglementation doit encore s'adapter. Les dossiers sont encore difficiles à constituer et les riverains de plus en plus sourcilleux sur les projets de développement agricole ou industriel. Les agriculteurs ne sont pas à l'abri d'un recours au tribunal administratif. Enfin, la question des digestats n'est toujours pas réglée. Ils sont toujours définis juridiquement comme déchets alors que beaucoup d'entre eux pourraient être classés en engrais, en particulier ceux qui ne nécessitent pas une hygiénisation.

Aujourd'hui le modèle de la méthanisation par cogénération est questionné. Le méthane était essentiellement utilisé pour fabriquer de l'électricité à partir de moteurs thermiques, avec récupération de la chaleur. L'injection apparaît comme une tech-

« Les dossiers sont encore difficiles à constituer et les riverains de plus en plus sourcilleux sur les projets de développement agricole ou industriel »



nique plus souple qui peut être mise en place avec un ramassage de gaz comprimé dans les exploitations. Les utilisations du gaz deviennent plus larges : au-delà de l'alimentation du réseau de gaz naturel, le méthane peut aussi servir à liquéfier les résidus de raffinerie et avoir d'autres applications dans la chimie. On le voit, la méthanisation n'en est qu'à ses débuts. L'essentiel pour moi est bien qu'elle reste un outil au service du monde agricole qui, grâce à elle, redevient un producteur d'énergie, comme il le fut jusqu'à l'avènement du pétrole bon marché. ●